



**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses
et du Système général harmonisé de classification
et d'étiquetage des produits chimiques**

Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

Trente-septième session

Genève, 21-30 juin 2010

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Propositions diverses d'amendements au Règlement type
pour le transport des marchandises dangereuses**

**Proposition d'insertion dans l'instruction d'emballage P203
de prescriptions relatives à l'examen et à l'épreuve des
soupapes de décompression**

**Communication de l'Association européenne des gaz industriels
(EIGA)¹**

Rappel des faits

1. Dans le Règlement type, les soupapes de décompression des *réceptacles cryogéniques fermés* ne font l'objet d'aucune prescription visant à les soumettre à des examens et à des épreuves périodiques. Afin de s'assurer que ces dispositifs restent étanches, certaines autorités nationales ont déjà prescrit des examens et des épreuves périodiques. La présente proposition vise à uniformiser les prescriptions relatives à cette mesure dans le cadre du Règlement type.

Proposition

2. La proposition consiste à ajouter dans l'instruction d'emballage P203 une nouvelle phrase sous la rubrique «Prescriptions applicables aux réceptacles cryogéniques fermés», ainsi conçue:

¹ Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour 2009-2010, adopté par le Comité à sa quatrième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/68, par. 118 c) et ST/SG/AC.10/36, par. 14).

«8) Inspection périodique

L'intervalle entre les inspections et les épreuves périodiques des dispositifs de décompression, conformément au 6.2.1.6.3, ne doit pas dépasser cinq ans.».

3. Ajouter un nouveau paragraphe 6.2.1.6.3, libellé comme suit:

«6.2.1.6.3 Les dispositifs de décompression des récipients cryogéniques fermés doivent être soumis à des inspections et à des épreuves périodiques.».

Justification

4. En introduisant des inspections et des épreuves périodiques pour les soupapes de décompression dont sont munis les récipients cryogéniques fermés, on améliore globalement l'étanchéité de ces pièces d'équipement.

Incidence sur la sécurité

5. Aucune incidence n'est prévue.
